

Nous ne sommes pas venus ici cet après-midi pour écouter une conférence académique sur la mécanisation des Postes. Nous sommes venus ici pour entendre ce que le ministre des Postes avait à nous dire sur la manière dont il entend résoudre ces problèmes. Il n'en a pas soufflé mot et c'est impardonnable. Non seulement est-ce impardonnable mais c'est un affront à la Chambre, qui doit paraître irrémédiable à ceux qui, du haut des tribunes, s'intéressent à ces travailleurs. Un peu de charité jointe à une explication de cinq minutes et une attitude raisonnable à l'égard de ce problème de la part du ministre des Postes aurait produit de meilleurs résultats cet après-midi. J'espère que le président du Conseil du Trésor aura le courage de défendre son collègue de Montréal qui n'est décidément pas à la hauteur de sa tâche.

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, j'ai suivi de très près chacun des mots prononcés cet après-midi par le ministre des Postes (M. Kierans).

M. Forrestall: Qu'a-t-il dit?

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Il a fait des efforts inouïs pour prétendre que les orateurs de l'autre côté de la Chambre avaient parlé de choses sans rapport avec le sujet; puis il s'en éloigne lui-même autant qu'on puisse le faire.

Des voix: Bravo!

Des voix: Oh, oh!

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): J'entends des observations du coin du petit Chicago. Je serais très heureux qu'un de ces députés prenne la parole pour nous signaler un seul point soulevé par le ministre des Postes ayant trait au problème à l'étude.

Une voix: Ils ont peur de se lever.

Une voix: Dites-nous ce qu'il a dit du NPD.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Quel est le sujet à l'étude, monsieur l'Orateur? Il s'agit de résoudre le problème de la grève.

L'hon. M. Côté: Il n'y a pas de grève.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Il ne s'agit pas de savoir si quelqu'un tient à ce que ces grèves tournantes se transforment en grève générale. Il n'est pas question de supprimer le droit de grève. Personne ne propose cela, quoique les observations du député de Lotbinière (M. Fortin) s'en rapprochent. Ce n'est pas là le problème. Le problème est

celui-ci: un différend s'est exprimé par une série de grèves tournantes, et tout le monde veut que la situation se règle. Par «tout le monde» j'entends les députés, le public et les postiers eux-mêmes. A mon avis, ce que les ministres du cabinet et les députés qui appuient le gouvernement devraient faire au cours du présent débat c'est de s'efforcer de trouver des moyens aptes à résorber la grève qui menace le plus rapidement possible.

J'ai dit que le ministre des Postes avait abordé des questions sans rapport avec le sujet. Il serait trop long d'en traiter ici. Je ne saurais blâmer le ministre des Postes de vouloir marquer des points dans le débat. Je persiste néanmoins à dire que le problème ici consiste à régler le différend. En dépit des assertions que le ministre des Postes nous a servies comme arguments, ce qui, d'après moi, nous empêche de mettre fin au différend, c'est que le gouvernement se sert des employés des Postes comme de jouets pour mettre en œuvre sa politique de principes directeurs. Au dire du ministre, ce n'est évidemment pas le cas, puisque les négociations ont commencé bien avant la proposition des principes directeurs. Peu importe à quel moment elles ont commencé, car le gouvernement déclare bien clairement maintenant aux postiers que les principes directeurs tiennent toujours et que rien ne sera accordé aux postiers en dehors de ces principes.

Le ministre des Postes a confirmé la chose cet après-midi. Il a affirmé qu'il était persuadé de la valeur des négociations collectives, y compris le droit de grève. Il est convaincu que des pourparlers autour d'une table permettent de résoudre des problèmes. Mais ces gens de l'autre côté de la table, disait-il, les employés des Postes, devraient être raisonnables; ils devraient accepter l'offre raisonnable de 5 p. 100 qu'on ne cesse de leur proposer. Monsieur l'Orateur, ce n'est pas là de la négociation collective. Ce n'est pas ce qu'on appelle négocier en toute bonne foi ou sur le bien-fondé de la question. Ce qui se passe aujourd'hui est franchement malhonnête, d'après moi. C'est pourquoi l'état de grève se maintient et pourquoi les postiers ne trouvent pas d'autre solution que de s'en tenir aux grèves tournantes pour exercer des pressions sur leurs employeurs afin de remédier à la situation.

Je soupçonne fort le gouvernement de miser sur autre chose. Le service postal s'est déjà tellement dégradé que le gouvernement s' imagine que les gens ne se préoccupent pas trop des interruptions résultant des grèves d'une journée et qu'ils vont même accepter deux jours de grève au cours de la même semaine. C'est compter sur le fait que les